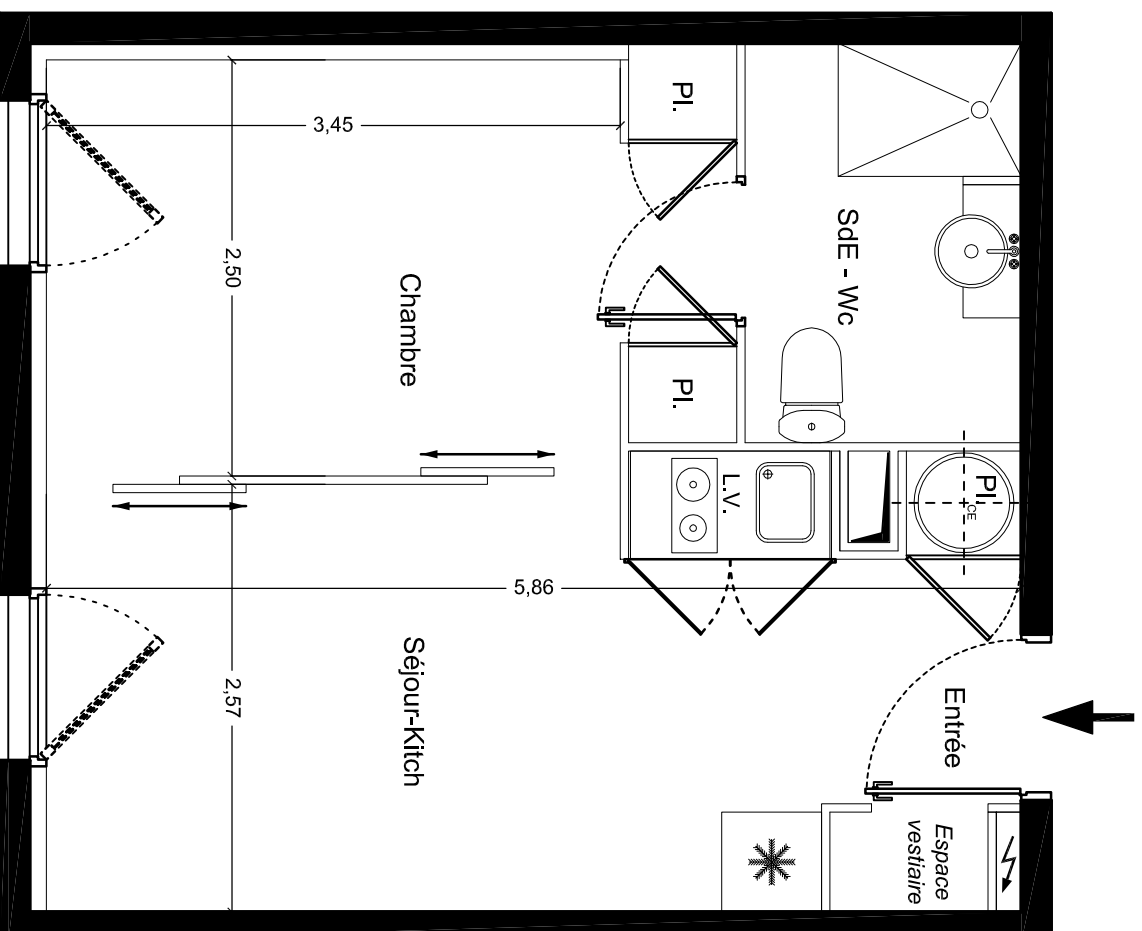
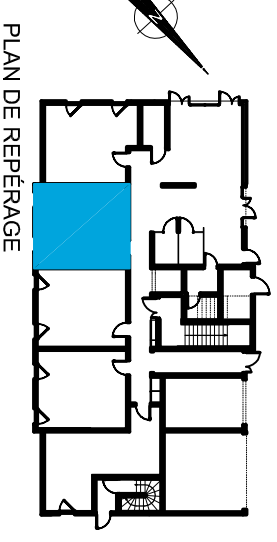




le présent plan est établi sur la base du permis de construire et pourra subir des adaptations dimensionnelles, techniques ou d'organisation afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécution. Les soffites et faux-plafond n'apparaissent pas sur le plan.



PLAN DE REPÉRAGE

LOGEMENT UH2 - N°002
Rez de Chaussée

ENTREE-SEJOUR-KITCH-PLACARD	15,05 m2
CHAMBRE-PLACARDS	10,25 m2
SALLE D'EAU-WC	3,95 m2

TOTAL SURFACE HABITABLE 29,25 m2